

Charte d'utilisation de la grainothèque



Don, troc
de graines
entre jardiniers
amateurs

Médiathèque Eugène Guillevic
15 rue Gabriel Péri
56700 HENNEBONT
02 97 36 53 02

Retrouvez toutes nos nouveautés sur
www.culture-hennebont.bzh

La grainothèque est basée sur un principe de don et de troc entre jardiniers amateurs.



Elle peut être utilisée par toute personne souhaitant échanger des graines (abonné(e)s ou non à la médiathèque, Hennebontais et extérieurs).

La grainothèque est libre d'accès et gratuite. Elle doit être alimentée régulièrement pour exister et que tout un chacun puisse en profiter.





Pour cela, quelques règles sont donc à respecter :

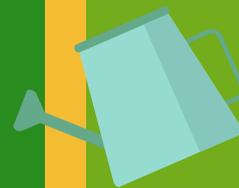


En utilisant la grainothèque, je m'engage :

- à me servir dans le respect d'une quantité raisonnable en fonction de mes besoins, de la taille de ma parcelle et de la saisonnalité.
- à déposer, dans la mesure du possible, autant de sachets que j'en prends. La grainothèque ne pourra être pérenne que grâce à l'échange et au respect de chacun.
- à déposer des graines provenant d'un jardin/potager dans lequel n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide et engrais chimique.



- à déposer des graines issues de ma production ou de surplus de sachets AB (agriculture biologique) achetés dans le commerce.



- à déposer des semences matures, reproductibles, non hybrides, non « F1 ».



- à ne pas déposer des graines de plantes invasives et envahissantes.

- à nettoyer, faire sécher et trier les graines déposées.



- à déposer les graines dans une des enveloppes mises à votre disposition et noter sur celle-ci :



- le nom de la variété
- le lieu de récolte
- la date de récolte
- la date de semis conseillée



Retrouvez-nous sur
www.culture-hennebont.bzh



MediathequedHennebont/